

**Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de prestataires agréés (entreprises, fournisseurs, bureaux d'études, ONG, Services traiteurs etc.) au profit du fonds national pour l'environnement et le climat (FNEC).**

**Avis à manifestation d'intérêt N° 037 /PRMP/DG-FNEC/MCVDD/DMRF/S-PRMP  
du....2.8.JAN.2020**

- 1- Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de Passation des Marchés Publics n° 035/PRMP-FNEC/MCVDD/S-PRMP du 27 janvier 2020 publié sur le portail web des marchés publics [www.marches-publics.bj](http://www.marches-publics.bj).
- 2- Le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC), a prévu au titre du budget exercice 2020, des fonds en vue d'effectuer des paiements au titre des contrats relatifs à ses demandes de cotation de travaux, de fournitures, de prestations intellectuelles et de services physiques
- 3- En vue de la réalisation de ses diverses prestations, il est prévu la création d'un répertoire par catégorie d'activités pour le premier semestre de l'année 2020. Le Directeur Général du Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) lance le présent appel à manifestation d'intérêts pour la sélection des entités intervenant dans les domaines ci-après :
  - ✓ Acquisition de fournitures, matériels et équipements de bureau ;
  - ✓ Acquisition de consommables informatiques ;
  - ✓ Entretien de bureaux et des rideaux ;
  - ✓ Entretien et réparation des véhicules ;
  - ✓ Entretien et réparation des climatiseurs ;
  - ✓ Entretien et réparation des installations électriques ;
  - ✓ Entretien et réparation des matériels informatiques (Ordinateurs, imprimantes, scanner, etc.) ;
  - ✓ Entretien et réparation du groupe électrogène ;
  - ✓ Entretien et réparation des équipements de plomberie ;
  - ✓ Entretien et réparation des interphones ;
  - ✓ Divers travaux de menuiserie (portes, gâches électriques, etc.) ;
  - ✓ Réhabilitation/réfection/construction d'ouvrages BTP ;
  - ✓ Fourniture de pause-café et pause déjeuner, etc. ;
  - ✓ Communication, communication événementielle ;
  - ✓ Etudes diverses (Prestations intellectuelles).
- 4- Ce répertoire servira de base pour des demandes de cotation chaque fois que le besoin se fera sentir tout au long du premier semestre 2020.

5- Le présent avis à manifestation d'intérêts est ouvert à tous prestataires qui doivent produire les informations sur leurs compétences et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations. Ils doivent fournir un dossier comprenant :

- a) L'original ou la photocopie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de six (6) mois à la date de dépôt des offres et délivrée par un tribunal de première instance ou suivant la législation du pays du soumissionnaire (**pièce non éliminatoire**) ;
- b) L'original ou la photocopie légalisée de l'attestation des IMPOTS, en cours de validité à la date de dépôt des offres (**pièce non éliminatoire**) ; les soumissionnaires étrangers devront fournir une attestation fiscale ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays (**pièce non éliminatoire**) ; les attestations des impôts datant de moins de six (6) mois sont acceptables ;
- c) L'original ou la photocopie légalisée de l'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), en cours de validité à la date de dépôt des offres (**pièce non éliminatoire**) ; les soumissionnaires étrangers devront fournir une attestation de sécurité sociale ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays (**pièce non éliminatoire**) ; les attestations de sécurité sociale datant de moins de six (6) mois sont acceptables ;
- d) Une copie certifiée conforme du registre de commerce et des statuts le cas échéant, définissant la forme juridique de l'Entreprise (**Pièces non éliminatoires**) ;
- e) la copie légalisée de l'attestation d'immatriculation IFU ;
- f) la copie du relevé d'identité bancaire ;
- g) une liste des prestations similaires déjà exécutées pour les anciennes entreprises suivie des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) pour les trois (03) dernières années et la liste des qualifications et des références professionnelles du personnel d'encadrement pour les entreprises naissantes (nombre d'années d'expérience) (**pièce non éliminatoire**).

6- Les dossiers de demande d'agrément doivent être déposés à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables, de 08h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 (heure locale), ceci au plus tard **le lundi 10 février 2020 à 17heures 00 minute, heure locale.**

**Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du FNEC** sis à Gbèdjromèdé à côté de la MAISON DES MEDIAS Thomas MEGNASSAN, 01BP 3621- Cotonou, Tél : 21-32-59-16 et aux heures suivantes **de 08 heures 00 à 12 heures 30 et de 15 heures 00 à 18 heures 30 tous les jours ouvrables.** Email : [sprmpfnec@gmail.com](mailto:sprmpfnec@gmail.com)

Les enveloppes contenant les dossiers doivent porter les mentions ci-après :

- Pour les Entreprises de BTP et de travaux lourds :

**« Manifestation d'Intérêt pour la constitution d'une liste d'entreprises agréées pour les travaux de génie civil »**

- Pour les fournisseurs :  
**« Manifestation d'Intérêt pour la constitution d'une liste de fournisseurs agréés de matériels informatiques, bureautiques, électromécaniques, mobiliers, motos, etc... »**
- Pour les services traiteurs :  
**« Manifestation d'Intérêt pour la constitution d'une liste de services traiteurs agréés »**
- Pour les prestations de services (maintenance, réparation, entretien, sécurité et autres) :

**« Manifestation d'Intérêt pour la constitution d'une liste de prestataires agréés de services de maintenance, réparation, entretien, sécurité et autres »**

- Pour les services de communication et communication événementielle :  
**« Manifestation d'Intérêt pour la constitution d'une liste de communicateurs agréés »**
- Pour les études diverses (prestations intellectuelles) :  
**« Manifestation d'Intérêt pour la constitution d'une liste de cabinets agréés »**

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestations d'intérêts dûment signée par le candidat.



**Daouda AMOUDA ISSIFOU**  
La Personne Responsable des Marchés Publics,